

PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 18 AVRIL 2008



Le 18 avril 2008 à 18 H 30 les nouveaux délégués du SIVOM se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mr Guy BERTHAUD.

Tous les délégués étaient présents.

Mr KISTERMAN avait donné pouvoir à Mr EICHWALD

Mr HOUILLON avait donné pouvoir à Mr BODIN

Mme DREVET avait donné pouvoir à Mr GALLI

Mr GROS avait donné pouvoir à Mr PERRATONE

VOCATION GENERALE

Mr Berthaud expose l'historique du SIVOM.

Le SIVOM a été la première structure intercommunale mise en place sur le canton dans les années 1970, présidée par Mr MARGARIT, puis Mr LIMONET, Mr MORNAND et donc Mr BERTHAUD.

Le restaurant scolaire a été la première grosse dépense.

La construction du gymnase a suivi.

Mr Mornand a mis en place le toilettage de la Mouge, de la Bourbonne et la Chatre intercommunale.

Mr Berthaud fait un rappel des différentes vocations et expose leur situation à ce jour.

Les vocations sont donc à la carte. Le nombre de délégués est de 2 titulaires et 2 suppléants pour chacune des 20 communes adhérentes.

- ✓ L'assainissement regroupe 6 communes du Haut-Maconnaïs. La station est obsolète, il faut gérer les problèmes des effluents viticoles. Les dossiers sont déposés à la préfecture.
- ✓ Pour l'hydraulique Mouge, Mme Bernard s'est investie pour la construction d'un bassin écrêteur mais un propriétaire refuse de vendre.
- ✓ Un projet de construction de deux barrages écrêteurs de crue est en cours pour l'hydraulique Bourbonne.
- ✓ La vocation Charte concerne le site Internet et le balisage des chemins de randonnées.
- ✓ La vocation scolaire concerne le gymnase.

Le SIVOM a deux budgets à gérer.

- le budget assainissement qui est autonome
(les factures d'eau assurent les recettes)

- le budget global qui est composé de budgets sectionnels regroupés en un seul que la trésorerie traite
(les ressources correspondent aux participations des communes)

Mr Berthaud rappelle que les communes doivent délibérer les nouveaux statuts avant le 18 juin 2008.

Mr Berthaud président sortant du SIVOM déclare le Comité Syndical installé avec ses 40 nouveaux membres, et donne la parole au doyen d'âge Mr Gilbert Mornand.

Celui-ci appelle alors les candidats et seul Mr Yves PERRIN, 1^{er} adjoint de Viré, fait acte de candidature. Il est élu Président au 1^{er} tour avec 36 voix, Mr SURGAND obtient 2 voix, Mr GUILLOT obtient 1 voix (1 bulletin blanc).

Le nouveau président propose alors 3 postes de vice-présidents après avoir remercié ses collègues pour la confiance qu'ils lui accordent.

- Mme Renée BERNARD est élue 1^{ère} vice-présidente pour la vocation Mouge (36 voix et 4 bulletins blancs). Mme Bernard remercie l'assemblée et souhaite un bon fonctionnement à l'hydraulique Mouge.
- Le poste de 2^{ème} vice-président revient à Mr Gérard PENOT (vocation Bourbonne et assainissement) élu face à Mr Gilles CHARPY avec 31 voix contre 9.
- Mr Bernard ROBELIN est élu 3^{ème} vice-président (vocation scolaire, rased, charte et frais généraux) à l'unanimité moins 1 blanc.

Mr Yves Perrin procède ensuite à l'élection des membres du bureau qui sont tous élus à l'unanimité :

- Mr Daniel CONRY (Lugny)
- Mr Jean-Pierre CHERVIER (Clessé)
- Mr Jean-Pierre PETIT (Laizé)
- Mr Dominique GUILLOT (Montbellet)

Le comité fixe les indemnités de la présidence comme suit :

- 1/2 au président
- 1/4 au 1^{er} vice-président
- 1/4 au 2^{ème} vice-président

VOCATION HYDRAULIQUE MOUGE

Mme Bernard fait le point sur les dossiers .

Elle demande l'autorisation de contacter un avocat pour le dossier DUP de Mr Chevenet.

Le Président et le Comité Syndical acceptent.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après délibération, le Comité Syndical désigne la commission d'ouverture des plis suivante :

Président : PERRIN Yves

Titulaires : BERNARD Renée
PENOT Gérard
ROBELIN Bernard

Suppléants : GUILLOT Dominique
CONRY Daniel
CHERVIER Jean-Pierre



Le Président,

Yves PERRIN